

Amiens le 21 Mars 1848.

Monsieur le Curé,

Vous êtes sans doute tout occupé à l'heure qu'il est de répandre dans votre champ la semence qui doit vous assurer à l'automne une abondante moisson. Nous faisons la même chose à Amiens, moins bien que vous cependant pour plus d'une raison, et surtout pour une raison que vous ne devineriez jamais. C'est que nous nous occupons des Elections! Et nous le faisons avec tant de zèle que nous avons la pensée de convertir à nos idées et d'enrégimenter sous notre bannière ceux de nos amis et de nos vénérables confrères à qui notre voix n'est pas tout-à-fait inconnue. Je vous écris pour cela, et je m'explique sans plus de préambule.

1^{ère} question, la plus grave, la plus délicate, la plus ardue: Faut-il que le Clergé aille aux élections? Heureusement, nous n'avons pas à la résoudre. Elle est décidée, et elle l'est par une autorité qui nous est bien chère, celle de notre Evêque. Vous l'aurez compris à sa manière de s'exprimer dans sa circulaire qui vous a été ou qui va vous être adressée. Monseigneur nous l'a d'ailleurs affirmé plusieurs fois en présence d'ecclésiastiques et de laïques éminents qui l'interrogeaient sur ce point. Il suit en cela, vous le savez, l'exemple de presque tous ses collègues, entre autres des Arch. et Evêques de Paris, d'Arras de Cambrai, de Beauvais, etc, etc. Ainsi plus de doute là dessus: Vous irez, vous et tous vos confrères, aux élections; vous mettez votre boule dans la balance où vont être pesées les destinées de la France: Qu'elle ne pèse que le poids d'un grain de sable, elle suffira peut-être pour la faire pencher du côté des véritables intérêts de la Religion et de la Patrie. — J'oubliais de vous dire que M^r ira lui-même aux élections d'Amiens, et qu'il sera suivi par tout le clergé de la ville épiscopale.

2^{ème} question: Faut-il engager ceux de vos paroissiens et de vos amis auprès desquels vous avez de l'influence à voter avec vous? La solution de la 1^{ère} question me dispense de répondre à celle-ci. Si la Religion, dans les circonstances graves où nous sommes, réclame votre suffrage personnel, auriez-vous le droit de lui refuser tous ceux que votre considération, votre caractère et vos vertus placent en quelque sorte entre vos mains? Si une seule voix peut faire réussir un bon député, échouer un mauvais candidat, quelle importance n'auront pas les vingt, trente, cinquante, cent voix que vous pouvez peut-être rallier à la bonne cause! Votez donc, et faites voter avec vous et comme vous, tous vos amis.

3^{ème} question: Pour qui voter? pour des républicains? des légitimistes? des orléanistes? Non, trois fois non. Votez pour les amis vrais, sincères, désintéressés, courageux de l'ordre et de la liberté, surtout de la liberté de la Religion:

Pour les amis de l'ordre: Nous repoussons de toutes nos forces, les anarchistes, les socialistes, les communistes, les fouriéristes, et toute espèce d'hommes qui prétendent remanier à fond les bases de la société;

Pour les amis de la liberté religieuse, car si nous craignons les émeutiers et les brouillons, nous ne redoutons pas moins les oppresseurs de la conscience, de quelque part qu'ils viennent. A quoi nous servirait l'ordre et la tranquillité

Si nous n'avions pas la liberté de prier, de prêcher l'évangile, d'exercer notre saint ministère, de consacrer, comme nous l'avons juré nos forces et notre vie à la gloire de Dieu et au salut des âmes? — Ces hommes d'ordre et de liberté, nous en trouverons dans tous les partis; nous les choisirons et nous voterons pour eux.

4^{ème} question: Faut-il nous concerter avec nos confrères et amis de toutes les parties du Diocèse? Le bon sens décide la question. Il n'y a que l'entente et le concert qui puissent donner de la valeur et du succès à nos efforts. Vous savez que dans ce département nous avons quatorze représentants à nommer, et que chaque électeur devra écrire ou faire écrire sur la liste quatorze noms. Si tous les curés et leurs amis votent pour d'honnêtes candidats, mais ne votent pas pour les mêmes, qui pour celui-ci, qui pour celui-là, qui pour un parent, qui pour un ami, qui pour un seigneur, qui pour un maire, les voix vont se disséminer sur une multitude de têtes, et ne s'arrêter et se réunir qu'en très petit nombre sur les mêmes. Au contraire qu'à Amiens comme à Abbeville, à Doullens comme à Peronne, à Montdidier comme à St. Valery, à Gamaches comme à Proye, tous donnent leurs voix aux mêmes quatorze candidats, nous emportons d'emblée l'élection, nous réunissons sur les mêmes têtes peut-être quinze ou vingt mille voix!

5^{ème} question: Comment établir le concert? Il n'est pas possible que ce soit par l'intermédiaire de l'autorité ecclésiastique, cela serait imprudent, contraire à la liberté des votes: point de mot d'ordre, point de corruption, point d'abus d'influence, comme on disait du temps de M. Guizot. Le seul moyen de nous entendre, c'est d'établir ici un centre, un point de ralliement qui exerce son action sur tous les points du département, et qui reçoive lui-même la pensée et l'impulsion de chaque portion de notre grand corps. Or ce centre, ce point de ralliement qui va rayonner de tous côtés, aux quatre points cardinaux du Diocèse, qui va s'inspirer de toutes les idées qu'il recueillera du dehors, vient d'être constitué: Il se nomme le Comité de la liberté religieuse, et correspond avec un Comité central établi à Paris dans le même but. Ce comité compte au nombre de ses membres des laïques bien pensants et dévoués à la cause de la religion, et des ecclésiastiques sages et actifs. Il a la confiance entière de Monseigneur. ~~avec les évêques de la province de Reims et de la province de Cambrai.~~ C'est au sein de ce Comité que seront discutés les titres des divers prétendants, les meilleurs seront adoptés, les mauvais seront écartés, et la liste des élus adressée dans toutes les paroisses à tous les curés. Il faudra voter cette liste, la voter partout la voter comme un seul homme! Pour moi, une fois la chose arrêtée en comité, j'écris des deux mains et les yeux fermés les noms choisis, et je les jette en toute confiance dans l'urne.

Je n'ai pas besoin de vous dire que vous serez consulté, particulièrement sur ceux des candidats que vous seriez plus à même de connaître, et que vous serez instruit des motifs qui auront fait préférer les uns aux autres, afin que vous soyez parfaitement éclairé, et que vous ayez tous les rensei-

gnements nécessaires pour pouvoir éclairer vos électeurs.

Je me résume - c'est une nécessité quand on a été si diffus - et je dis: 1° Il faut aller aux élections; 2° Il faut y faire aller tous nos amis, depuis le maire du village, jusqu'au Suisse et au garde-champêtres; 3° Il faut voter avant tout pour des hommes d'ordre et de liberté; 4° Il faut se concerter d'un bout du Diocèse à l'autre; 5° Pour opérer ce concert, il faut suivre la direction du Comité électoral de la liberté religieuse, organe du clergé et de tous les bons catholiques.

Maintenant, Monsieur le Curé, je dois vous prier de me pardonner cette manière de vous tracer votre ligne de conduite, qui vous paraîtra peut-être bien impérieuse. Je serais certainement beaucoup plus modeste, si je vous exposais mes propres idées, mais je ne suis que l'organe des hommes les plus recommandables, ecclésiastiques et laïques, qui après avoir longtemps réfléchi, combiné, pesé le pour et le contre, se sont unanimement accordés à regarder cette marche comme la meilleure à suivre, la plus prudente comme la plus sûre. J'aurais désiré qu'un plus digne interprète eût été choisi pour vous communiquer les plans du Comité. Je ne regrette cependant pas d'avoir reçu cette mission auprès de vous, par la conviction que j'ai que vous voudrez bien ne pas la repousser. Il est temps que je me jete en suppliant devant vous, et que je vous conjure au nom de la religion et de la patrie de vous faire l'apôtre de ces idées, de dire à tous vos amis, vos confrères, vos paroissiens, que la France et que l'Eglise n'ont jamais réclamé avec plus d'instance et plus de nécessité, l'aide de leur part l'appui de leurs fils dispersés. Pieux partout que la République - aujourd'hui nécessaire - peut être mauvaise, intolérante, persécutrice de la Foi, et qu'elle sera tout cela en effet si les honnêtes gens ne font pas leur devoir aux élections; qu'elle peut être, au contraire, très douce, très libérale, très généreuse, et infiniment plus favorable à la religion qu certaines monarchies, et qu'elle aura toutes ces bonnes qualités si nous l'y jo. 5 en lui donnant de bons représentants. Il n'a jamais été plus vrai de dire que notre sort est entre nos mains.

Outre cette œuvre de propagande, je me permettrai de vous recommander de correspondre activement avec le Comité. L'objet de cette correspondance sera: 1° De lui faire connaître par une petite note aussi exacte que possible les conditions qui se mettent sur les rangs, dans votre canton, ou dans votre arrondissement. Ces renseignements tout confidentiels seront d'une extrême utilité pour apprécier leurs titres. 2° D'indiquer approximativement le nombre de voix que pourraient nous donner les diverses communes. Chaque curé, je crois, peut avoir sur ce point des données assez sûres. 3° De prévenir le Comité des moyens par lesquels les différents partis agissent sur les électeurs, et de l'éclairer sur ceux qui seraient de nature à contre-balancer ces influences. 4° De mettre le Comité en rapport avec les laïques que leurs principes, leur zèle, leur aptitude rendraient capables de servir la cause commune. 5° De rendre compte au Comité des dispositions des populations, de celles des ecclésiastiques en ce qui touche l'action électorale, des succès et des échecs que cette action pourrait éprouver. Dites aussi ce qu'on penserait en général de la candidature d'un ecclésiastique, et quel serait selon vous l'ecclésiastique qui conviendrait le mieux. Enfin voyez, s'il est possible, vos confrères, animez et soutenez leur zèle, et engagez-les aussi à écrire directement

au Comité, pour peu qu'ils aient à lui communiquer un enseignement utile.

Vous recevrez certainement et on recevra dans votre paroisse force journaux de toutes couleurs, force visites de toute espèce. Plusieurs de ces publications défendent des intérêts très respectables, vous ne les regarderez cependant pas comme nos amis et vous mettrez votre monde en garde contre toute sorte de séduction. Il est très sage de ne prendre d'engagement avec personne, et de réserver toute sa liberté. Surtout qu'on ne perde pas patience si le Comité ne fait pas aussitôt paraître sa liste. Il faut le temps. Elle arrivera à tous les électeurs en temps opportun.

Vous avez pu voir dans la première circulaire du Comité, mais j'écris utile de vous répéter que les communications relatives aux élections doivent être adressées au président ou au secrétaire, chez M. M. Caron et Lambert place du Grand-marché à Amiens.

Votre tout dévoué
Le Sec. du Comité
Desmarques Merveux



Nonciat
Monsieur L'abbé Laroche aumônier de St Hippolyte
A. Bobville
L'abbé



S'il vous est facile de vous déplacer, vous êtes prié de venir vous mettre en communication orale avec le Bureau. Il se rassemble tous les jours à 2^h après midi, chez M. Lebonlenger, Rue des Augustins. à votre défaut vous pourriez envoyer une personne intelligente, active et digne de toute votre confiance.